

Réservation à partir du 15 mars 2019

Chèque-Vacances

Critère	Participation du salarié	Part. C.E.	Total C.V.
Tranche A: Ouvrier/Employé/A.m.	70 €	180 €	250 €
	100 €	200 €	300 €
Tranche B: Cadre	90 €	160 €	250 €
	120 €	180 €	300 €

Pour bénéficier du Chèque-Vacances, **avoir 6 mois d'ancienneté en CDD ou en CDI**

Pour bénéficier du Chèque-Vacances, il vous suffit de compléter le coupon-réponse ci-dessous et de le retourner au Comité d'entreprise **avant le 13 septembre 2019**

Aucune réservation ne sera prise en compte sans le montant de la participation du collaborateur.

Il y aura 3 commandes au courant de l'année en avril, juin septembre.

Bulletin d'inscription

Je suis intéressé(e) par le Chèque-Vacances et je joins à ce bulletin d'inscription le montant de ma participation.

- un chèque bancaire, établi à l'ordre du Comité d'entreprise ou
 en espèce

Exemplaire

NOM – Prénom :

Bâtiment :

Tranche A 70 € ou 100€
 B 90 € ou 120€

Date

Signature